



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 25198

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur le tourisme en France. Ce secteur possède un très fort potentiel de créations d'emplois. Aussi, pour encourager son développement, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si un bilan de la fréquentation des touristes cet été en France, notamment à Paris, a été dressé, et s'il est prévu la mise en place de moyens et d'actions, destinés à promouvoir en France et à l'étranger les atouts du tourisme français.

Texte de la réponse

Les chiffres du bilan annuel de la fréquentation touristique en France pour l'année 2003 seront communiqués en février 2004. Il apparaît d'ores et déjà que le bilan provisoire de la fréquentation touristique de cet été en France, et plus particulièrement à Paris, fait état d'une baisse généralisée de la fréquentation hôtelière dans les hôtels classés de toutes les catégories, notamment ceux de catégories supérieures. La baisse de la fréquentation étrangère, en raison d'un contexte international difficile, a été particulièrement sensible en Ile-de-France, malgré une hausse significative de la fréquentation des Français. Pour tenir compte de cette situation, le Comité interministériel du tourisme (CIT), qui s'est tenu le 9 septembre 2003, sous la présidence du Premier ministre, a retenu une cinquantaine de mesures pour permettre à la France de conserver sa place de première destination touristique mondiale, parmi lesquelles un plan de relance de la destination France grâce à un renforcement des moyens octroyés à « Maison de la France ». Les mesures retenues par le CIT ont également notamment pour objectif de favoriser l'émergence d'un tourisme durable sur l'ensemble du territoire et de permettre l'accès aux vacances à l'ensemble de nos concitoyens, quels que soient leur âge, leur situation sociale ou économique.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25198

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2003, page 7243

Réponse publiée le : 3 février 2004, page 901